

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 29 septembre 2011

n° 2

page 1/2

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Pierre ABELIN

OBJET : Remplacement d'un délégué de la commune au sein de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais (C.A.P.C.)

Mesdames, Messieurs,

Suite au décès de Monsieur Jean-Claude RIQUIN, il convient de procéder à son remplacement au sein de la communauté d'agglomération du pays châtelleraudais en tant que conseiller délégué.

* * * * *

VU l'article L.2121-33 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) concernant la désignation de représentants du conseil municipal au sein d'organismes extérieurs,

VU l'article L. 5211-6 du Code général des collectivités territoriales relatif à l'élection des délégués communautaires par les conseils municipaux des communes membres,

VU les statuts de la C.A.P.C., prévoyant l'élection par la commune de Châtellerault de 26 conseillers délégués titulaires et 8 suppléants,

VU les délibérations des conseils municipaux n° 4 du 10 avril 2008, n° 3 du 4 décembre 2008 et n°1 du 8 juillet 2010 procédant respectivement à l'élection des délégués de la commune au sein de la C.A.P.C. et au remplacement de conseillers,

CONSIDERANT la nécessité de procéder au remplacement de M. Jean-Claude RIQUIN, au sein du conseil communautaire de la C.A.P.C.,

Le Conseil municipal procède à l'élection au scrutin secret, uninominal, à la majorité absolue d'un conseiller délégué titulaire en remplacement de Jean-Claude RIQUIN :

Jean-Claude GAILLARD est élu titulaire (*Procès-verbal ci joint*)

Henri ROGIER est élu suppléant (*Procès-verbal ci-joint*)

Les délégués de la commune de Châtellerault à la CAPC sont donc :

Titulaires (26) :

Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Evelyne AZIHARI, Jacques DUMAS, Jacques MELQUIOND, Brahim BENZERGA, Philippe MIS, Laurence RABUSSIER, Gilles MAUDUIT, Jean-Pierre LARDON, Jean-Michel MEUNIER, Winifred LECLERC, Françoise BRAUD, Corine FARINEAU, Dominique CROCHARD, Nelly CASSAN-FAUX, Anne-Florence BOURAT, Jean-Marc LARDEUR, Ahmed BEN DJILLALI, Béatrice ROUSSENQUE, Hubert PREHER, Anthony PROUST, Carine MOUTON, Jean-Claude GAILLARD, Joël TONDUSSON, Gilles MICHAUD.

COMMUNE DE CHATELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 29 septembre 2011

n° 2

page 2/2

Suppléants : (8)

Valérie CHAMPION, Henri ROGIER, Marie-Hélène DAYDET, Marie MONTASSIER, Angelina MAXIMINO, Guy GRATTEAU, Saul FERREIRA, Chantal VACHERON.

Pour : 27 (25 + 2 pouvoirs)

Contre : 0

Abstentions : 9 (7 + 2 pouvoirs)

D. LEVEQUE, G. MICHAUD (*pouvoir M-H DAYDET*), L. AUMON, C. VACHERON, C. CIBERT, C. BARRAULT (*pouvoir G. GRATTEAU*) et J-C MONAURY

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous préfecture, le 06/10/2011 n° 6787

Publié au siège de la Mairie, le 05/10/2011

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM